

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Monsieur Alexandre GAUTHIER, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 23 février 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Bernard LACHAMBRE
M. Eric LANÇON avec pouvoir à Mme Sidonie MARCHAL

Etait absente :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Cette délibération a été affichée le : 6 mars 2024

ECOLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

Deux écoles communales sollicitent l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif municipal d'aide aux projets pédagogiques innovants.

▪ Ecole élémentaire Boulloche

Deux enseignantes de l'école élémentaire André Boulloche souhaitent renouveler le partenariat établi avec l'association Echanges et Consultations Techniques Internationales (ECTI).

Pour mémoire, ce partenariat offre aux élèves, encadrés par les bénévoles de l'ECTI, l'occasion de fabriquer des objets permettant de mieux comprendre certains principes scientifiques et/ou physiques.

Avant la fin de l'année scolaire 2023/2024, les enseignantes aimeraient donc fabriquer avec leurs élèves les objets suivants :

- Une lampe « lumière de Noël » (projet des CM2 de Mme CHINAOUI / apports théoriques sur l'énergie)
- Une lampe « arc-en-ciel » (projet des classes de CM1 de Mme ROBERT / apports théoriques sur l'énergie).

Chaque classe participerait à 3 séances pratiques, précédées d'une séance théorique en classe, sur les thèmes des énergies.

Ces projets permettraient aux élèves de pratiquer une démarche d'investigation (observer, questionner...), de manipuler, d'expérimenter, d'exercer leur habileté manuelle et d'acquérir de nouvelles connaissances dans les domaines techniques.

En fin d'année scolaire, les objets fabriqués par les élèves pourraient être exposés à la fête de l'école et chaque élève pourrait ensuite rapporter « son » objet à domicile.

L'intérêt pédagogique du projet, qui permettrait d'associer les parents au fonctionnement de l'établissement (ils participeraient à l'encadrement des séances pratiques) et de proposer aux élèves des activités enrichissantes, a été validé par M. ROCH, Inspecteur de circonscription.

Le budget prévisionnel présenté par l'école s'élève à 515,49 € et l'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant pris en charge en mobilisant les crédits communaux habituels.

▪ Ecole maternelle Jean Zay

Les enseignantes de l'école maternelle Jean Zay souhaitent mener avec l'ensemble de leurs élèves un projet intitulé « *Musique à la maternelle Jean Zay* ».

Ce projet doit permettre aux élèves :

- De découvrir les instruments de musique d'un orchestre ;
- De pratiquer différents instruments avec l'intervention de musiciens professionnels ;
- D'apprendre à reproduire un rythme simple, à le coder, à jouer avec leurs voix pour produire une composition sonore ;
- De développer un projet éducatif commun, pour la réussite des élèves.

Deux musiciens de l'orchestre Victor Hugo, professeurs au conservatoire de PMA, et une professeure de l'école de musique de Grand-Charmont seraient associés à la réalisation du projet.

Parmi les objectifs pédagogiques, nombreux, on peut citer :

- L'enrichissement du vocabulaire des élèves dans le domaine de l'univers sonore ;
- La connaissance des différents instruments de musique présents dans un orchestre ;
- L'utilisation du corps comme instrument, pour expérimenter le rythme ;
- La mémorisation d'un répertoire varié de comptines et de chansons ;
- Ou encore la découverte de l'offre culturelle présente sur le territoire communal, avec une visite du nouveau conservatoire.

Concrètement, les musiciens associés au projet interviendraient une douzaine de fois dans l'école. Puis, en fin d'année scolaire, les élèves visiteraient le conservatoire, réaliseraient un imagier présentant les différents instruments de musique et prépareraient un spectacle de fin d'année.

Les parents seraient présents pour participer à l'encadrement des sorties et assisteraient au spectacle donné par les enfants.

Le budget prévisionnel présenté par l'école s'élève à 610 €. L'intérêt pédagogique du projet a été validé par M. ROCH, Inspecteur de circonscription. L'école sollicite une subvention de 500 €, le solde étant pris en charge par la coopérative de l'école.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal répond favorablement aux deux demandes de subventions présentées par les écoles municipales et vote les subventions suivantes :

- 500 € pour la coopérative de l'école élémentaire André Boulloche
- 500 € pour la coopérative de l'école maternelle Jean Zay

Décision du Conseil Municipal

Pour	: 33
Contre	: 0
Abstentions	: 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 6 mars 2024

Marie-Noëlle BIGUINET